

Zeitschrift: Der Fourier : offizielles Organ des Schweizerischen Fourier-Verbandes und des Verbandes Schweizerischer Fouriergehilfen

Herausgeber: Schweizerischer Fourierverband

Band: 71 (1998)

Heft: 2

Artikel: Le général Guisan : garant de la neutralité suisse

Autor: Chevallaz, Georges-André / Fellmann, Franz

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-520091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE GENERAL GUISAN, GARANT DE LA NEUTRALITE SUISSE



Le Général Guisan chez les troupes...



Le Général et la jeunesse

La neutralité assumée par la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale est actuellement tant au dehors qu'au dedans, l'objet d'âpres critiques. Y avait-il d'autre choix pour notre pays, en septembre 1939, s'il entendait éviter la guerre, sauvegarder son existence et son indépendance politique? Pratique coutumière et constante dès la fin du 16ème siècle, où le Corps helvétique a pris conscience de la limite de ses forces sur les champs de bataille européens face aux armées modernes des monarques, la neutralité suisse a été déclarée perpétuelle et garantie par les puissances dès 1815, comme étant dans l'intérêt de l'Europe. Elle constitue dès lors un engagement de droit international auquel la Confédération ne peut se soustraire. D'autre part, le peuple suisse, si opposé qu'il soit aux régimes totalitaires qui sévissent dans l'Allemagne d'Hitler et dans l'Italie de Mussolini, ne serait pas prêt à rallier la démarche hésitante et l'impréparation militaire de l'alliance franco-anglaise. Membre de la Société des Nations dès 1921, sous la réserve de sa neutralité militaire, la Confédération, constatant les échecs de cette institution et la tension européenne, a fait reconnaître dès 1938 sa neutralité intégrale.

Y avait-il une autre voie? Certains, bien des années plus tard, pris d'un courage héroïquement rétroactif, ont dit à nos amis français, à vrai dire surpris, leur regret si ce n'est leur honte de n'être pas entrés dans la guerre à leurs côtés pour partir, la fleur au fusil, à l'assaut de la ligne Siegfried que le Führer avait érigée le long du Rhin. Cette généreuse aventure, hélas, dans le déséquilibre des forces, aurait pris fin peu après la défaite française,

sous l'assaut des chars et des Stukas, après la résistance courageuse d'une infanterie disséminée au large du Plateau. Nous aurions, à défaut de Quislings helvétiques, vécu le régime des gauleiter nazis, la réquisition et le travail forcé de nos usines, la déportation de travailleurs, le recrutement de «volontaires» pour la «croisade antibolchévique». Nous nous serions vu imposer une législation anti-juive, comme à tous nos voisins, et

nous aurions dû acheminer vers les camps de la mort des compatriotes juifs, leurs familles, des milliers de réfugiés.

La guerre se précisant, à fin août le Conseil fédéral mobilisait les troupes de la frontière. Le 30, l'Assemblée fédérale élit Général le commandant de corps Henri Guisan et lui confiait le commandement de l'armée. Le 31, le Conseil fédéral remettait au Général ses Instructions qui définissaient sa mission, pour l'essentiel: «sauvegarder l'indépendance du pays, l'intégrité et les libertés de la nation en mettant en œuvre tous les moyens militaires appropriés». Il s'inspirerait dans toutes ses mesures du principe de la neutralité. Laissant au commandant en chef une large liberté opérative, il réservait strictement au gouvernement la compétence de conclure des accords avec d'autres Etats. Le 31 août le gouvernement adressait sa déclaration de neutralité à quarante Etats.

Le 2 septembre toute l'armée était mobilisée. Dans un premier dispositif, la menace la plus probable venant du Nord, l'effort essentiel

de la défense fut porté, du Lac de Walenstadt au Jura bâlois sur la «ligne de la Limmat» que l'on se hâta de fortifier, tandis que deux divisions romandes se tenaient en réserve en arrière de la chaîne du Jura.

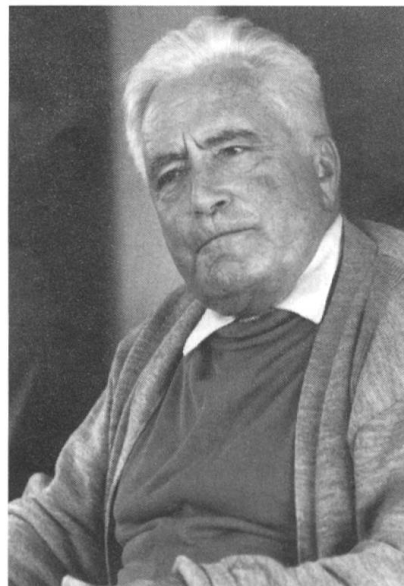
L'hiver 1939-1940 se déroula, à quelques fausses alertes près, sans incidents particuliers pour l'armée suisse, dans le climat d'attente incertaine que vivait alors l'armée française. L'offensive allemande du 10 mai 1940 fut un réveil brutal. L'invasion de la Hollande et de la Belgique neutres, le rembarquement du corps britannique à Dunkerque, le déferlement de la Wehrmacht à travers la France, l'entrée en guerre de l'Italie bouleversaient la carte de guerre.

La défaite de la France en juin 1940 faisait du maintien de la neutralité et de l'indépendance politique de la Suisse un véritable défi. Notre pays se trouverait pendant quatre ans entièrement encerclé par les armées de l'Axe. A fin juin 1940 un groupe d'armée allemand de 30 divisions se regroupait à l'Ouest du Jura et son commandant, ayant reçu l'ordre de préparer l'invasion, reconnaissait la frontière. La Wehrmacht, sur la lancée de la campagne de France, aurait pu profiter de l'incontestable désarroi créé par sa victoire pour bousculer le faible dispositif du Plateau suisse et mettre la main sur le bastion alpin, ses traversées routières et ferroviaires. Mais l'ordre d'invasion ne fut pas donné. Le Führer avait pour objectif immédiat le débarquement en Angleterre et songeait déjà à en découdre avec son allié soviétique. Ce n'était pas le moment d'ouvrir un nouveau front au cœur de l'Europe et d'engager la lutte avec un adversaire certainement en état d'infériorité, mais dont l'hostilité au nazisme annonçait une résistance tenace, capable d'entraver durablement les liaisons avec l'Italie. Enfin, la neutralité de la Suisse pourrait comporter quelques avantages quant aux relations diplomatiques, finan-

cières, commerciales et des services de renseignements qui connaissent d'étranges et fructueuses colusions. Hitler renonça donc à l'invasion, mais en maintenant la menace en ordonnant la poursuite des plans d'attaque et d'occupation de la Suisse en corrélation avec l'état-major italien.

La défaite de la France avait plongé la Suisse dans un évident désarroi. Malgré l'hostilité fondamentale au nazisme, certains de nos compatriotes considéraient que l'Allemagne avait gagné la guerre et qu'il faudrait bien s'aligner sur elle. Tel n'était pas l'avis du gouvernement. Certes le discours que prononçait à la radio, le 25 juin, le Président de la Confédération Pilet-Golaz pouvait-il paraître ambigu: les concentrations allemandes à la frontière du Jura incitaient à la prudence. Un lyrisme patriotique eût pu passer pour une provocation. Mais le discours ne célèbre nullement la victoire du Reich et ne propose pas l'adhésion de la Suisse à l'ordre nouveau. Certes faudra-t-il tenir compte du bouleversement survenu, mais la guerre n'est pas terminée et l'Empire britannique est résolu à poursuivre la lutte. Entretemps, nous devons garder notre calme, nous astreindre à des sacrifices, à une solidarité accrue, à une discipline civique, et faire confiance au gouvernement. Ce discours, tenant plus du sermon dominical que de la proclamation patriotique, souleva des réactions diverses de confiance ou d'une méfiance qui poussa de jeunes officiers à une conjuration pour le cas où le Conseil fédéral céderait par trop à la pression du Reich.

Cela ne fut pas nécessaire. Parallèlement au discours du 25 juin, une directive officielle mais confidentielle invitait la presse à lutter contre le défaitisme, tandis que le commandement de l'armée, avec l'approbation du Conseil fédéral, mettait au point un dispositif de défense apte à dissuader un adversaire éventuel.



Georges-André Chevallaz

Né à Lausanne le 7.2.1915
Etudes de lettres et professorat
Licence et doctorat en histoire
1939 - 1945 officier puis Cdt Cp EM Bat Car 1
1953 - 1957 Major, Cdt bat fus 4
1957 - 1973 Syndic de Lausanne
1959 - 1973 Conseiller national
1973 - 1983 Conseiller fédéral
(Finances puis Militaire)
1980 Président de la Confédération

Le 25 juillet 1940 le Général rassemblait tous les commandants de troupe sur la prairie historique du Grütli pour faire passer l'ordre et affirmer l'esprit de vigilance et de résistance. Les troupes de la frontière et des brigades légères mèneraient le combat retardateur. Le gros des divisions, en deux étapes, gagnerait le Réduit alpin et s'y retrancherait à l'abri des chars pour en barrer les passages, alourdissant le prix de l'invasion. Les états-majors de l'Axe en prirent note, doublèrent les effectifs prévus pour l'attaque: l'effet de dissuasion était obtenu. A part une alerte en 1943, la Suisse ne fut plus menacée d'invasion.

Paradoxalement, bien qu'elle sacrifiât la moitié la plus peuplée et la plus active du pays, l'option du Réduit, soulignée par les fermes propos du Général incitant à la vigi-

lance et à la résistance, fortifia dans l'armée et dans le pays la cohésion et l'affirmation d'indépendance. Les puissances de l'Axe ne s'y trompèrent pas, si l'on en juge aux démarches irritées de leurs représentants à Berne. Qui donc menaçait la Suisse? Le gouvernement s'en tira par une réponse diplomatique qui ne pouvait dissimuler la réalité.

Si résolue qu'elle fût, la volonté de défense militaire ne pouvait à elle seule sauvegarder l'existence de la Suisse. Il fallait que le pays, le plus dépendant qui fût de ses échanges extérieurs, survécût à quatre années d'encerclement total, au risque d'être économiquement annexé ou étranglé par le III^{ème} Reich. Outre l'effort remarquable des agriculteurs sous le Plan Wahlen, il fallut que les entreprises, encore meurtries par la crise des années trente, s'ingénient à fournir du travail et surtout que le Conseil fédéral, les Affaires étrangères de Marcel Pilet-Golaz, l'Economie de Hermann Obrecht puis de Walther Stampfli maintiennent, en dépit de la guerre, l'universalité des relations diplomatiques et commerciales conforme au droit de la neutralité. Cela n'était pas chose facile, chacun des belligérants faisant pressions

sur la Suisse pour en tirer davantage ou pour qu'elle accordât moins à leur adversaire.

L'Allemagne, traditionnellement premier partenaire économique de la Suisse, était en position de force par sa menace militaire latente, par la fourniture exclusive du fer et du charbon indispensables à l'activité industrielle, par le contrôle qu'elle exerçait sur tout le trafic extérieur, portuaire et ferroviaire de la Suisse. Pourtant elle n'étrangla pas ni ne monopolisa l'économie suisse comme elle le fit dans les pays qu'elle occupait militairement. De 1940 à 1944, l'Allemagne assumait en valeur environ le tiers du commerce extérieur suisse dont le tonnage global était nettement inférieur à ce qu'il était avant la guerre. Dans la même période, plus de 20 % de nos échanges, en ravitaillement indispensable, en matières premières industrielles, en échange de produits fabriqués s'effectuaient, malgré les difficultés du transport maritime en temps de guerre, avec des pays d'outre-mer de la zone d'obédience anglo-américaine. Dans les conditions les plus défavorables, la Suisse a maintenu la pluralité de ses échanges conforme au droit de la neutralité autant qu'il était possible dans les conditions de la guerre et de l'encerclement militaire.

Il est vrai que dès juin 1940, les puissances de l'Axe se sont réservé l'exclusivité des importations d'armement dont les démocraties avaient été jusque là seules à bénéficier. C'est ainsi que, de 1940 à 1944, le III^{ème} Reich acquerra, partiellement à crédit) pour 1268 millions de francs en produits stratégiques. Cela, selon les estimations, représente moins de 1% du budget d'équipement de la Wehrmacht. Ajoutons que, dans le même temps, la Confédération engageait 2140 millions de francs au renforcement matériel de sa défense, en partie grâce aux importations de fer, de charbon et d'avions allemands. Privé des usines suisses

et des devises de la Banque Nationale, Hitler aurait poursuivi jusqu'à son terme son aventure forcée.

La neutralité n'est ni gloire ni vertu. Elle est la volonté de rester libre et de ne pas participer aux règlements de compte sanglants entre les puissances. Mais ne détenant pas le monopole de la vertu, nous attendrons le résultat des enquêtes en cours sur les fonds en déshérence et les collusions financières auxquelles des Suisses se seraient compromis, pour autant que de mêmes enquêtes soient conduites dans l'ensemble des pays intéressés. Nous avons regretté les refoulements inhumains à la frontière, tout en constatant qu'au cœur d'une Europe livrée à la barbarie notre pays ne pouvait pas être le seul à ouvrir ses portes.

Si lourds que soient ces remords, le forfait initial ne nous en étant pas imputable, nous pouvons accepter sans en tirer vanité ce jugement du Premier ministre britannique Winston Churchill en meilleure connaissance de cause que les publicistes d'aujourd'hui sur la neutralité suisse: «Parmi les neutres, c'est la Suisse qui, plus que tous les autres, mérite d'être distinguée». Ce défi redoutable de la neutralité, dans les conditions les plus difficiles, c'est le peuple suisse qui l'a tenu, dans sa cohésion et sa volonté d'indépendance. C'est le gouvernement, à la fois habile, ferme et tenace dans ses négociations face aux pressions des belligérants, assurant ainsi la survie économique et la cohésion sociale du pays. C'est enfin l'armée retranchée dans le Réduit national et contribuant à dissuader de l'invasion. Par ses décisions, par la fermeté de ses propos, sans être un surhomme ou un héros, le Général Guisan a su donner confiance au peuple autant qu'à l'armée, devenant ainsi figure emblématique de la volonté d'existence de la Suisse et de sa cohésion devant l'évidente menace.

Georges-André Chevallaz



Le Conseiller fédéral Georges-André Chevallaz lors de son discours d'inauguration à la «Wehrschau» de 1982 à Frauenfeld.

Résumé

Georges-André Chevallaz skizziert das Umfeld unserer Eidgenossenschaft zu Beginn und während des Zweiten Weltkrieges.

Wer wüsste nicht um die bitteren, ja gehässigen Kritikern unserer Kriegsneutralität. Neutralität, Gewohnheit geworden seit dem ausgehenden 16. Jahrhundert, als Schweizer Krieger auf den Schlachtfeldern der europäischen Monarchen an Bedeutung verloren, hatten die Mächte, aus gemeinsamem Interesse, 1815 der Schweiz garantiert.

Das kleine Land liess sich, nach dem Scheitern des Völkerbundes als Friedensgarant und angesichts der aufrüstenden Achsenmächte, 1938 seine integrale Neutralität erneut garantieren. - Sagt nicht jede militärische Logik, dass die Tanks und Stukas ein Zusammengehen mit den Alliierten brutal blutig innert kurzem beendet hätten? Die Folge: Besetzung des Mittellands, Nazi-Gauleiter, Industrieproduktion und Zwangsarbeit für das Dritte Reich, Deportation von «Freiwilligen» an die neue Front gegen die «Bolschewiken», Anti-Juden-Gesetze und Deportation unserer und der aufgenommenen jüdischen Mitmenschen in die Vernichtungslager.

Am 30. August 1939 wurde Henri Guisan zum General gewählt mit der Aufgabe, «die Unabhängigkeit des Landes, seine Integrität, die Freiheiten zu bewahren unter Anwendung aller gebotenen militärischen Massnahmen», unter Beachtung strikter Neutralität. Am 2. September mobilisierte die Armee, Hauptaufstellung «Limmatlinie». Ab 10. Mai 1940 der Schock: Invasion der *neutralen* Belgien und Holland, Rückzug der Briten von Dünkirchen, Überrollen eines Grossteils von Frankreich durch die Wehrmacht, Kriegseintritt des faschistischen Italiens.

Für vier Jahre war unser Land eingekreist von den Achsenmächten; mehrmals Ziel von Invasionsplänen, wurde es einstweilen verschont durch neue Konstellationen: des Führers Wahn, «Engelland» zu erobern, die Allianz mit der Sowjetunion zu verraten - und, verlustreich, die kriegswichtige Verbindung zu Italien und zudem die Schweiz als nützliches diplomatisches, Finanz-, Nachrichten- und Handelszentrum zu verlieren.

Verständlich, wenn vom Arbeiter, der in der Rüstungsindustrie wieder Anstellung fand, bis zum Bundesrat, der pragmatisch die «neue Ordnung» sah, mancher nur noch die Anpassung sah, im Gegensatz zu jüngern Offizieren und dem Gesamtbundesrat. Der General stärkte den Widerstandswillen mit dem Rapport der Offiziere auf dem Rütli am 25. Juli 1940. Einem Invasor wollte man mit etappenweisem Rückzugskampf und der Schaffung des Reduits zur Sicherung der Alpenübergänge den Überfall so teuer wie möglich machen.

Der deutsche Generalstab konnte es nicht übersehen, war auf kriegswichtige Lieferungen der neutralen Schweiz stärker angewiesen als die Gegner, musste uns notgedrungen weiter Kohle und Stahl liefern lassen und konnte auch die Handelsbeziehungen zu den Alliierten nicht unterbinden. So bleibt unserer Neutralität weder der Mantel des Ruhms noch der Tugend - schmücken wir sie mit den Orden des Freiheitswillens und der Überzeugung, dass der Mächte Gegensätze nicht durch blutige Kriege zu lösen sind.

Heute haben (auch) wir noch manches aufzuarbeiten aus dieser beklemmenden Zeit - nachrichtenlose Vermögen, ungeklärte Finanztransaktionen, tragische Zurückweisung von todgeweihten Flüchtlingen an der Grenze - doch dürfen wir auch Winston Churchill lesen: «Mehr als alle andern, darf sich die Schweiz der Neutralität rühmen.»

Doch zum Freiheitswillen des Volkes, dem geschickten Taktieren unserer Regierung mit den Druck ausübenden Kriegsparteien, dem wohl doch nicht unklugen Gruppieren unserer Armee kommt ein Mensch hinzu: der General. Ohne Übermensch oder Held zu sein, wurde er zur Vertrauensfigur für Volk und Armee. Henri Guisan.

Franz Fellmann

Georges-André Chevallaz

Geboren 1915 in Lausanne. Studium der Philosophie und Wirtschaftsgeschichte (Doktorat). Lehrer an der Höheren Handelsschule (1942 bis 1955); Direktor der Kantons- und Universitätsbibliothek Lausanne (1955 bis 1958).

Major der Infanterie.

Stadtpräsident von Lausanne (1958 bis 1973); Nationalrat (FDP, Waadt; 1959 bis 1973). 1974 Bundesrat und Vorsteher des Eidgenössischen Finanz- und Zolldepartementes, von 1980 bis 1983 des Eidgenössischen Militärdepartementes. 1980 Bundespräsident.

Aufruf an entlassene Fouriere!

Das Ter. Insp. 2 sucht für den Internierungsdienst der Region 2 (Napf) Fouriere, die sich bereit erklären, freiwillig Dienst in den Bew. Kp. zu leisten. Die dort im Dienst stehenden Kp.-Fouriere sind mit Arbeiten derart überlastet, dass ihnen die obgenannte Kdo.-Stelle je einen weiteren Fourrier zuteilen möchte.

Anmeldungen sind sofort zu richten unter genauer Angabe der Adresse und Einteilung, an Herrn Oberst Treu, Kriegskommissär, Ter. Insp. 2 Internierungen, Feldpost 17.

Aus «Der Fourier», August 1940